

La plus importante fédération italienne « FIOM » rejoint le BDS

XXVeme CONGRES NATIONAL FIOM-CGIL

Droits de l'Homme et loi internationale pour tous :

Pas d'impunité pour la politique israélienne en Palestine !

L'occupation israélienne des territoires palestiniens, commencée il y a plus de 40 ans, l'expansion continuelle des colonies illégales dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Jérusalem Est, et l'embargo de Gaza commencé en 2007 et poursuivi après l'attaque militaire qui a tué 1400 Palestiniens, tout cela doit cesser.

Toutes les actions susnommées font partie d'une politique qui viole en permanence la loi internationale, et qui bénéficie d'une impunité injustifiée et injustifiable. Tous les droits humains sont niés : des droits économiques et sociaux aux droits civiques et politiques. Le Mur/Barrière, qui atteindra 750 km, les 600 checkpoints et barrières militaires, l'exclusion d'usage de nombreuses routes – réservées aux seuls Israéliens – ne restreignent pas seulement la liberté de mouvement des Palestiniens, mais expriment aussi un nouveau système d'apartheid (ségrégation raciale).

Le 'Tribunal Russel sur la Palestine', concernant les « responsabilités européennes » (Barcelone, mars 2010), demande que l'UE et chacun de ses Etats membres « imposent à Israel les sanctions nécessaires pour mettre fin à l'impunité, via des mesures diplomatiques, commerciales et culturelles ».

Le rapport Goldstone, accrédité par l'ONU et aussi reconnu par un vote du parlement européen, demande que l'impunité de la

politique israélienne finisse, car il fournit des preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité perpétrée par l'IDF pendant l'attaque contre Gaza.

Sur la base de ces considérations, le XXVeme congrès national de la FIOM [[Federazione Impiegati Operai Metallurgici](#)], tout en exprimant sa complète solidarité avec les comités populaires palestiniens pour la résistance non-violente contre le mur, l'occupation et la colonisation, et avec toutes les actions prises dans cette direction par les mouvements pacifistes israéliens, croit qu'il est essentiel de forger une étape plus forte et nouvelle de solidarité avec le peuple palestinien et de mettre à l'impunité israélienne, par :

- La pression sur le gouvernement italien pour qu'il agisse par la suspension des accords commerciaux (ainsi qu'au niveau européen) contenant des conditions privilégiées pour Israël ; la révocation de l'accord italo-israélien de coopération technologique et militaire ;

- Toutes les actions possibles au sein de la campagne internationale BDS (boycott, désinvestissement et de sanctions) lancée par les associations palestiniennes, y compris les syndicats, en définissant judicieusement les formes [d'action] et les objectifs efficaces ;

- L'envoi de délégations en Palestine et en Israël, pour entraîner une connaissance directe de la situation, et soutenir et renforcer les liens d'amitié et de solidarité avec les mouvements palestiniens et israéliens de résistance non-violente et de paix.

Approuvé par vote :

504 pour, 3 contre, 117 abstentions.

Montesilvano, 16 avril 2010